



BPJEPS

Animateur sports collectifs

Spécialité : Activités Sports Collectifs

Le BP JEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport) est un diplôme d'Etat Jeunesse et Sports de niveau IV.

Objectifs :

Permettre l'acquisition des compétences nécessaires à la validation du BPJEPS

Développer et renforcer les compétences techniques dans le domaine des sports collectifs (en lien avec la mention : basket-ball, football, hand-ball, rugby, ...)

Contribuer au développement des pratiques sportives

Effets :

Amélioration de la qualité de la conduite d'activités.

Création d'animation pour différents publics.

Ouverture de la structure sur l'environnement.

Développement du partenariat.

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

Créer et mener un projet d'animation au sein de la structure dans le cadre du projet sportif du club ;

Repérer et répondre aux besoins du public ;

Créer et organiser des événements autour des sports collectifs ;

S'inscrire dans les différents dispositifs de promotion de l'activité et de la structure ;

Animer la vie associative autour de l'activité.

Permettre aux participants de se doter d'outils techniques, pratiques et méthodologiques pour :

Encadrer une équipe dans un sport collectif

Accompagner les premiers niveaux de compétition

Créer et mettre en place un événement sportif

Former, conseiller techniquement.

Méthodes

La formation est organisée en alternance avec les séquences en entreprise, à raison d'environ 2 jours de formation par semaine.

La formation sur la mention se fait en référence à la pratique du stagiaire et en lien avec l'employeur. Elle vise à développer des compétences dans le domaine de l'animation d'atelier.

La formation se déroule en alternance, l'apprentissage théorique est donc en lien avec l'apprentissage sur le terrain.

Bénéficiaires

Etre titulaire de l'un des diplômes suivants : BASE, BAFA, BAPAAAT ou tout autre diplôme attestant des compétences à animer un groupe ou à défaut, satisfaire aux exigences préalables définies par Jeunesse et Sports ;

Etre pratiquant en club dans l'un des sports collectifs suivants : basket-ball, football, hand-ball, rugby, volley-ball ;

Etre admis aux tests techniques propres à l'option, organisés par COM'TECH.

Débouchés

Permanent de club

Animateur au sein d'une école multisports

Animateur référent des activités sports collectifs

Entraîneur

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport est un diplôme d'Etat homologué de niveau IV et reconnu par les conventions collectives du secteur de l'animation socio-culturelle et par la Fonction Publique Territoriale pour intégrer la filière "animation".

| | |
|----------------------------------|---|
| <p>Contenus</p> | <p>La formation est individualisée, composée de compétences réparties dans trois ensembles modulaires</p> |
| <p>Les unités de compétences</p> | <p>La formation est en alternance avec validation des acquis en centre et en entreprise Possibilité d'allègements de formation suite au positionnement UC 1 : Communiquer UC 2 : Prendre en compte les caractéristiques des publics UC 3 : Préparer un projet ainsi que son évaluation UC 4 : Participer au fonctionnement de la structure UC 5 : Préparer une action d'animation UC 6 : Encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation UC 7 : Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités UC 8 : Conduire une action sportive dans la mention choisie UC 9 : Maitriser les outils techniques et sportifs de la mention UC 10 : Favoriser l'accès aux sports collectifs à partir des pratiques libres UC 10 : Elaborer des actions dans le cadre de partenariats</p> |
| <p>Ensembles modulaires</p> | <p>Ensemble modulaire 1 : Encadrement <i>Connaissance et pratiques des sports collectifs, Séance d'animation, Encadrement et dynamique de groupes, Pédagogie</i></p> <p>Ensemble modulaire 2 : Sécurité des activités et des pratiquants <i>Réglementation des activités, Anatomie et physiologie</i></p> <p>Ensemble modulaire 3 : Compréhension des publics <i>Le sport selon les publics, Développement physique, socio-affectif et cognitif, Le psychisme</i></p> <p>Ensemble modulaire 4 : Secteur professionnel <i>Les différentes structures, Le secteur associatif, Histoire et développement du secteur Droit, responsabilisés, et règles associatives</i></p> <p>Ensemble modulaire 5 : Communication <i>Informatique, Partenariat, Communication interne</i></p> <p>Ensemble modulaire 6 : Animation de projet Les différents projets, Méthodologie, Évènementiel, Ethique</p> <p>Pilotage de formation</p> |

| | |
|------------------------------|---|
| Lieu de formation | COM'TECH 83, avenue de Neuilly 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS |
| Démarrage | Le 7 septembre 2009 |
| Fin de formation | Le 13 décembre 2010 |
| Durée totale | 666 heures en centre de formation |
| Alternance | Alternance de 2 jours (lundi et mardi) par semaine en centre de Les autres jours en entreprise (mercredi, jeudi, vendredi et |
| Tests d'admissibilité | 25-juin-09 |
| Sélection | Entretien avec le responsable de formation |
| Cout de la formation | Contrat d'apprentissage: 2 Euros de l'heure Autres: Devis sur la base de 9,50 Euros de l'heure (Nous |
| Contact | Eric Brunier Tel: 01 41 95 04 53 Fax:01 43 94 11 26 |

La formation peut être financée dans le cadre de l'apprentissage.
Ce contrat, signé entre l'employeur le salarié et le centre de formation, offre au salarié un statut et engage l'employeur et le centre de formation à un suivi de ce dernier.
Ce contrat est destiné aux jeunes âgés de 16 à 25 ans.
Pour plus de renseignements, nous contacter.

La formation proposée est soumise à l'agrément des services ministériels concernés et accueille des salariés dans le cadre du plan de formation de leur entreprise ou d'un contrat d'apprentissage.